② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2024

Désignation de l'entreprise : SARL HYPERION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le 31 12 2023	Exercice N-1 clos le 31 12 2022
A - RÉSULTAT COMPTABLE					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens		215	214	
	Production vendue : services *		217	218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	5
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		(I)	232	5
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	1 393 / 4 312
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 262)		244	856 / 976
	Rémunérations du personnel *			250	9 000 / 6 500
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	7 391 / 2 876
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce 255)		254	
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	262	(1)
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation		(II)	264	18 640 / 14 663
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(18 640) / (14 658)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280	316 / 10 537
	Produits exceptionnels		(IV)	290	113 000
	Charges financières		(V)	294	70 / 3 364
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347	300	123 / 105 236
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348		
	Impôts sur les bénéfices *		(VI) (VII)	306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(18 516) / 279
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	314 : 18 516
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248			330	123
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44 sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 tredecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138				342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991				
	Dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992				350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354 : 18 393
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * 7....8.418 sont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372 : 18 393

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ**

Désignation de l'entreprise SARL HYPERION — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 2 Rue du Bon Lait 01750 CROTTET

Numéro SIRET * 82255855700010 — Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122023 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122022 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040	110 236	042	110 236	110 236
	Total I (5)		044	110 236	048	110 236	110 236
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	28 800	070	28 800	28 800
		Autres * (3)	072	5 739	074	5 739	31 661
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084		086		
	Charges constatées d'avance *		092		094		2 782
	Total II		096	34 539	098	34 539	63 243
	Total général (I+II)		110	144 775	112	144 775	173 479

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 40 000	40 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 4 000	4 000
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132 105 997	105 718
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136 (18 516)	279
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 131 481	149 997
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156 36	533
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés	166 2 160	1 294
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169 4 800)	172 9 055	9 579
	Comptes courants d'associés	173 2 043	12 076
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176 13 294	23 482
	Total général (I + II + III)	180 144 775	173 479

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	4 532		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

HYPERION
Société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros
Siège social : 2 rue du Bon Lait
01290 CROTTET
822.558.557 RCS BOURG-EN-BRESSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -18 516,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -18 516,00 euros

En totalité sur le compte « autres réserves » dont le montant est ainsi ramené de 105 996,82 euros à 87 480,70 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Alex GARET



ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 12
Permanence ou changement de méthodes 12

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 13
Etat des échéances des créances et des dettes 13
Composition du capital social 13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	110 236		
TOTAL	110 236		
TOTAL GENERAL	110 236		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			110 236	110 236
TOTAL			110 236	110 236
TOTAL GENERAL			110 236	110 236

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	28 800	28 800	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 208	1 208	
Groupe et associés	4 532	4 532	
TOTAL	34 539	34 539	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	36	36		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 160	2 160		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 993	3 993		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 800	4 800		
Autres impôts taxes et assimilés	262	262		
Groupe et associés	2 043	2 043		
TOTAL	13 294	13 294		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	4 000			4 000